

Nouvelles et communiqués divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **16 (1943)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

h a b i t a t i o n

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuses, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

ré d a c t i o n

A. Hœchel, arch. FAS et SIA, Genève
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

é d i t i o n

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 ● Prix du numéro : Fr. 0.80.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux ● Versement au compte de chèques II 6622

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Nos membres sont avisés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
aura lieu à Winterthour, les 26 et 27 juin 1945.

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.
Trésorier : F. Ribí, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss,
M. Jatón, C. Burklin, A. Jaquet, M. Latelín.

S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hœchel, Ed. Wiedmer,
Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla,
D. Montandon, O. Oltamare, F. Quétant, Mlle Rivier,
R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556.

F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

SECTION ROMANDE :

Président : Henri-G. Leemann, rue Céard, 14, Genève. Tél. 4 14 30.
Trésorier : Edmond Fatio, rue de la Tertasse, 5, Genève. Tél. 4 26 45.
Membres adjoints : Paul Bournoud, avenue de Rumine, 30, Lausanne.
Marc Piccard, rue du Midi, 9, Lausanne. Tél. 3 23 38.

GRUPE DE GENÈVE :

Président : A. Hœchel, 5, rue des Charmilles, tél. 2 82 73.

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local :	Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.		
Président :	M. René Lachenal, rue de la Servette 25	Tél. bureau 4 50 37	Tél. partic.
Vice-président :	M. Jean Markowski, rue Plantamour 37	—	2 86 38
Secrétaire :	M. Paul Amay, rue de Carouge 5	—	—
Trésorier :	M. William Bütex, rue de Lausanne 87	—	—
Membres du comité :	M. Henri Berthoud, rue du Mont-Blanc 24	—	—
	M. Raoul Pittet, rue du Prince 5	4 86 35	—
	M. Roger Puglisi, rue des Vieux-Grenadiers 2	—	—
	M. André Tomiloff, rue Liotard 15	—	2 79 65
	M. Pierre Varenchon, rue de la Servette 34	2 97 27	2 97 27

Pour la correspondance, Service de placement, Spectacles populaires, s'adresser au président. Tél. 4 50 37.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Ernest Jatón, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.
Caissier : M. Jean Paccaud, Riant-Mont, 25.
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.
Adjoint : M. Fritz Hugli, chemin de Fontenay, 14.
Suppléant : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.
Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet,
J. Délamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieuses, Genève.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques post. II 3209

La S. D. T. a renouvelé, au cours de son assemblée générale, son comité comme suit :

Président :	M. Pierre Duplan, ch. de Bellevue 23, E. V.	Tél. bureau 2 49 71	Tél. partic. 2 63 38
Vice-président :	M. Georges Jaunin, av. Dapples 34, E. V.	3 21 75	—
Secrétaire- correspondant :	M. Pierre Monod, av. de Lavaux, Pully	2 61 21	—
Secrétaire- bibliothécaire :	M. André Burnens, Le Cassio- pée, ch. du Grillon, E. V.	3 33 61	—
Trésorier :	M. Georges Villard, Pontaise 15, E. V.	—	—
Membre suppléant :	M. Pierre Cottly, Av. du Grammont 18, E. V.	—	—

Pour la correspondance, Service de placement, s'adr. au président.
Local : Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, E. V.

S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
ZURICH, BEETHOVENSTR, 1 - TÉL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

- 342 **Technicien en bâtiment** ayant de la pratique dans le génie civil ou technicien en génie civil ayant de la pratique dans le bâtiment, candidat qualifié, disposant, si possible, d'une assez longue pratique d'entreprise, cherché comme assistant du conducteur de travaux pour constructions d'une certaine importance. Entrée au plus tôt. Suisse sud-occidentale.
- 348 **Architecte** diplômé ou **technicien en bâtiment** diplômé, pour projets et plans d'exécution. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de trois à quatre mois. Bureau d'architecte de Suisse sud-orientale.
- 396 Jeune **architecte** diplômé, bon dessinateur, ou **technicien en bâtiment** qualifié. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Suisse méridionale.
- 416 Deux jeunes **techniciens en bâtiment**, éventuellement postulants diplômés de la Bauschule Aarau, disposant de quelques années de pratique et ayant fait un apprentissage régulier en menuiserie ou charpenterie. Expériences dans les rapports avec la clientèle, possession des langues allemande et française parlées et écrites. Entrée en service le plus tôt possible. Entreprise de menuiserie en bâtiment de Suisse orientale.
- 432a Jeune **dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration des plans, de même
 - b **Technicien en bâtiment** ayant de bonnes connaissances de l'italien, du moins en conversation, pour travail de bureau et de chantier. Entrées en service au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Travaux d'ordre militaire avec engagement civil.
- 452 Jeune **dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration des plans d'exécution et de construction. Entrée immédiate. Engagement de plus longue durée, en cas de convenance. Bureau d'architecte de Zurich.
- 454 Jeune **dessinateur en bâtiment** avec une certaine pratique. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 456a Jeune **technicien ou dessinateur en bâtiment**, de même
 - b **Conducteur de travaux** qualifié disposant d'une assez longue pratique. Engagement de trois à quatre mois en attendant. Bureau d'architecte de Zurich.
- 462 Jeune **technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment**, surtout pour travail de bureau. Candidat disposant d'expériences pratiques. Entrée au plus tôt. Travaux d'ordre militaire avec engagement civil.
- 470 Jeune **dessinateur en bâtiment** qualifié, ayant, de préférence, des connaissances dans les constructions de bois. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de quelques mois. Entreprise de construction de Suisse orientale.
- 480 **Technicien en bâtiment** diplômé, habile dessinateur, à même de remplacer le chef pendant son absence au service militaire. Durée de l'engagement : deux à trois mois. Ne seraient pris en considération que des postulants ayant déjà travaillé en Suisse orientale. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte des voisinages de Zurich.
- 484 Jeune **technicien en bâtiment** qualifié, habile dessinateur, pour travail de bureau. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de deux à trois mois, en attendant. Bureau d'architecte de Zurich.
- 486 Jeune **technicien ou dessinateur en bâtiment** pour travail de bureau. Durée, environ deux mois. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros :

de 1942 :	256,	920,	1090,	1112.
de 1943 :	66,	92,	106,	116,
	154,	162,	178,	190,
	214,	216,	222,	224,
	232,	236,	238.	252,
				204,
				230,

L'adoucissement complet des eaux calcaires par les adoucisseurs d'eau « Silical ».

La question de l'adoucissement de l'eau est actuellement à l'ordre du jour et l'Office fédéral de l'économie de guerre a déjà, à plusieurs reprises, attiré notre attention sur les méfaits causés par le calcaire.

Il nous paraît intéressant de vous parler aujourd'hui de l'adoucissement de l'eau par le procédé dit « Echange de bases », qui permet d'obtenir une eau tout à fait douce. Voici comment on a découvert ce procédé déjà au milieu du siècle dernier :

Dans certaines régions d'Amérique, on a remarqué que l'eau, en passant à travers certaines couches de sable, s'adoucissait. Ce sable a été purifié, examiné de près et l'on a, en effet, constaté qu'il possédait la propriété de fixer le calcium et le magnésium de l'eau : on l'a donc extrait et mis sur le marché sous le nom de **Greensand** (sable vert) qui est encore utilisé aujourd'hui dans certains cas pour l'adoucissement de l'eau.

Le Greensand est caractérisé par sa faible usure, mais son pouvoir d'échange, c'est-à-dire sa propriété de fixer le calcaire, n'est que faible.

Les chimistes se sont alors mis à la tâche et ont mis au point un produit artificiel appelé **Zéolithe**, caractérisé par un fort pouvoir d'échange.

Ces dernières années, d'autres produits à base de charbon ou de résines synthétiques ont été mis au point et le choix du minéral adoucissant se fait actuellement après analyse chimique de l'eau et suivant s'il faut adoucir de l'eau froide ou de l'eau chaude.

Fonctionnement de l'adoucisseur d'eau.

Une couche bien déterminée du minéral adoucissant choisi est placée dans un cylindre en fer galvanisé ou en porcelaine. Au-dessus de la masse, on dispose un **distributeur**, dont le rôle est de répartir l'eau dure sur toute la surface et, dans le bas de l'appareil, un **collecteur** pour récolter l'eau douce formée par son passage à travers la masse.

Le minéral adoucissant fixe donc le calcium et le magnésium de l'eau dans l'appareil. Un volume bien déterminé de minéral adoucit un nombre bien déterminé de litres d'eau dure. Il est ensuite épuisé. Pour le faire revivre et lui redonner toutes ses qualités initiales, il suffit de faire passer à travers la masse une solution de chlorure de sodium (sel de cuisine). Le minéral est alors régénéré et capable d'adoucir à nouveau x litres d'eau dure.

L'usure du minéral est très faible et ne dépasse pas 1 % par an.

L'appareil est muni d'un dispositif de vannes pour les opérations de régénération de la masse soit : décompression du minéral et évacuation des eaux salées à un écoulement.

Une maison suisse, **Clenzol S. A.**, à Lutry, a mis au point toute une gamme d'appareils pour adoucir l'eau :

Les adoucisseurs d'eau « SILICAL ».

Ceux-ci sont fabriqués d'après les brevets de la Silical Water Softeners Ltd. de Londres, maison qui possède une longue expérience tant dans le domaine industriel que domestique des adoucisseurs d'eau.

Grâce à divers perfectionnements, l'exploitation de ces appareils est devenue extrêmement simple. Un dispositif automatique indique quand il faut régénérer et un tableau d'instructions très explicite rend impossible des erreurs de service. La régénération se fait par la simple manutention de deux leviers au lieu des nombreuses vannes à ouvrir ou à fermer des adoucisseurs d'eau habituels.


Le matériel et la construction des appareils « Silical » sont d'origine suisse, seul le minéral est importé.

Montage : Le montage d'un adoucisseur d'eau n'offre aucune difficulté. Il suffit de l'intercaler sur la conduite d'eau à adoucir et de le raccorder sur un écoulement quelconque.

Choix d'un adoucisseur d'eau :

La quantité d'eau douce nécessaire par semaine, le débit minute en pointe et l'analyse chimique de l'eau, permettent de déterminer le type d'appareil qui convient.

Pour le cas important de la lessive, nous vous rappelons qu'il faut adoucir l'eau de trempage, de lavage et des deux premiers rinçages à chaud.




PAPETERIE de S'LAURENT
Charles Krieger
LAUSANNE

Tél. 3 71 75 - Rue Saint-Laurent, 21

TOUT POUR LE BUREAU
PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

FERNAND MARTIN, ensemblier

participant à l'exposition du coin de terre
au groupe du Bouchet en 1935



Pax, Société suisse d'assurance sur la vie

Mutuelle fondée en 1876 Siège à Bâle

Agence gén. de Genève : rue de Hollande 10 Agent gén. Pierre Moulins